

Salaire des étudiants: les syndicats opposés à une baisse

Précarité Un projet de loi veut réduire de 25% la rémunération des étudiants pendant les vacances.

Dans le froid du hall d'Uni Mail, un slogan revient en boucle: «Profitez d'une réduction sur les étudiants précaires. Toutes les vacances, moins 25% sur le salaire des étudiants». La phrase fait sourire, mais il s'agit d'une action tout à fait sérieuse du syndicat étudiant de la CUAE et de la Communauté genevoise d'action syndicale.

«Attaque frontale»

Accompagnés des Jeunes Verts et de SolidaritéS, les syndicats dénoncent ce mercredi «une attaque frontale contre les droits de salariés». En cause: un projet de loi accepté par le Grand Conseil en octobre, qui prévoit de diminuer de 25% le salaire des étudiants travaillant lors des vacances scolaires. La population votera sur cet objet le 8 mars prochain.

«Le salaire minimum a été adopté par la population en 2020, rappelle Davide De Filippo, président de la CGAS. Et il est pour tout le monde!» Il estime que faire la différence entre travailleurs et étudiants serait discriminatoire.

Conditions de vie dégradées

«Si cette loi passe, les étudiants seraient payés 18 francs de l'heure au lieu de 24, enchaîne la Jeune Verte Margot Wohllich. C'est 1167 francs de moins par mois quand on travaille à 100%! Cette loi insinue aussi que les étudiants ne seraient recruteables que pour des jobs moins qualifiés. Mais c'est justement ce genre de profession que le salaire minimum protège.»

L'ensemble des intervenants craignent une détérioration des conditions de vie pour les étudiants, alors que 22% d'entre eux indiquent déjà avoir des difficultés financières. «Plus de la moitié des étudiants ont un job à côté de leur cursus universitaire, ajoute Zora Holzer, membre de la CUAE. Et un grand nombre d'entre eux ne vivent pas chez leurs parents. Cette loi affecterait particulièrement les personnes ayant repris des études, car elles dépendent encore plus d'un revenu complémentaire.»

Une première étape?

Devant la Commission de l'économie du Grand Conseil, la Fédération des entreprises romandes (FER) avait présenté un sondage réalisé auprès de ses membres pour soutenir le bien-fondé du projet. L'organisation y soutenait par exemple que 60% des entreprises ayant cessé d'offrir des jobs d'été avaient évoqué le salaire minimum comme première cause.

«C'est un sondage qui n'a aucune valeur statistique, réplique Davide De Filippo. La FER essaie de faire croire que le salaire minimum a fait disparaître les jobs d'été, mais rien ne le prouve.» Pour lui, cette votation n'est que le premier chapitre d'une attaque en règle contre la protection des travailleurs: «Aujourd'hui, ce sont les étudiants. Demain, c'est le salaire minimum en général qui sera attaqué.»

Emilien Ghidoni